

# LA RÉVOLTE

POUR LA FRANCE

Un An ..... Fr. 5 -  
Six Mois ..... - 2 50  
Trois Mois ..... - 1 25

Les abonnements pris dans les bureaux  
de poste paient une surtaxe de 20 cent.

ORGANE COMMUNISTE-ANARCHISTE

Paraissant tous les Samedis

POUR L'ÉTRANGER

Un An ..... Fr. 7 -  
Six Mois ..... - 3 50  
Trois Mois ..... - 1 75

Les abonnements peuvent être payés en  
timbres-poste de tous pays.

ADMINISTRATION : 140, Rue Mouffetard, 140, PARIS

## A NOS DÉPOSITAIRES

*C'est toujours la même chanson, ayant eu quelques rentrées de fonds qui nous ont facilité la bonne marche de l'apparition du journal, nous avons laissé nos correspondants tranquilles, nous voilà revenus au point de départ, au point de ne savoir si nous paraîtrons la semaine prochaine. — Oui ou non, les camarades veulent-ils comprendre une bonne fois pour toute que notre exactitude à les servir dépend de la leur.*

## POLÉMIQUE ANARCHISTE\*

.... Partons d'un point admis même par d'autres que les socialistes. Le pivot sur lequel tourne l'organisation économique actuelle est l'individu propriétaire ou capitaliste : le progrès économique et social exige la substitution de l'association à l'individu : une association de 1,000, 10,000, 100,000 personnes ; le nombre ne fait rien à la chose.

Comment la propriété passera-t-elle de l'individu à l'association ? Je pourrais dire, si je voulais flatter certains sentiments et si je pouvais me tromper moi-même, que le passage peut s'effectuer par le progrès pacifique, l'épargne, les coopératives, la loi et je ne sais quoi encore. Mais les lecteurs intelligents ne se fie-

\* Le directeur du *Journal des Économistes*, lisait depuis longtemps la *Révolte*, sans toutefois réussir à découvrir les différences qui existent entre l'anarchisme, le communisme et le collectivisme, ni comment pourrait être organisée une société anarchiste. Il voulait bien me charger de « combler les lacunes de l'enseignement de la *Révolte* », et naturellement je le fis au mieux de mes forces, me tenant d'abord préférentiellement sur le terrain des principes. En publiant mon article, M. de Molinari se garda bien de discuter les théories que j'avais exposées ; mais en revanche se montra beaucoup préoccupé des doutes, qui encore (disait-il) assiégaient son esprit au sujet du caractère pratique de l'anarchisme. Je crus qu'il demandait à voir un plan tout fait d'une nouvelle organisation sociale, comme il s'est plu à en fabriquer lui-même dans plusieurs de ses ouvrages ; et bien que cela me répugnât un peu, je voulus le contenter, en lui adressant la lettre dont je reproduis ici la partie essentielle, où, pour plus de précision, je voulus indiquer quels étaient les points de rapprochement, et quels étaient les points de divergence entre mon plan et le sien. Je me dis : cette fois-ci, M. de Molinari va me répondre congruement et me dire si l'anarchisme est ou non pratique, et peut-être nous présenter des objections ou nous suggérer des améliorations. Pas le moins du monde : M. de Molinari oublie le plan (comme il avait auparavant oublié les principes), et me fait des sermons sur les injustices de la Révolution et de l'expropriation, et sur la nécessité d'étudier les livres des économistes pour y apprendre que la liberté d'exploiter l'homme n'a jamais figuré dans le catalogue des libertés économiques. Je me gardai bien de m'engager sur ce terrain, car, je répéterai avec M. d'Hassonville : la discordance qui règne dans le camp des économistes est telle, que ce serait de la témérité que d'avoir une opinion sur quelque question que ce soit. Domine, non sum dignus. Au surplus, je ne refuse pas absolument, mais je demande que M. de Molinari nous dise d'abord qu'est-ce qu'il pense maintenant des principes et du caractère pratique de l'anarchisme. S. M.

raient pas à mes concessions. Ils savent ce qui s'agit dans les bas-fonds de la société ; ils savent enfin qu'une expropriation, soit-elle faite par l'action tantôt lente, tantôt brusque de la libre concurrence (et du monopole, qui en est le pendant), soit par une loi de majorité, soit enfin par un mouvement des masses appelé Révolution, est toujours une expropriation. Je préfère donc être franc et sincère.

L'appropriation des instruments de travail aux collectivités ou associations de travailleurs et la distribution des mêmes instruments (sol, machines, édifices, etc.) aux groupements de producteurs et de consommateurs, se fera révolutionnairement, sur le champ, comme toute distribution historique s'est faite ; et à coup sûr une telle répartition, si elle est plus abrupte, n'est pas plus arbitraire que celle qui se fait au jour le jour par l'action continuelle de la fraude commerciale, de la chicane judiciaire, du despotisme et du népotisme gouvernemental, de l'usure et de l'exploitation du Travail par le Capital. Il y aura au début, des inégalités de possessions : la proportion de la population à l'extension et à la productivité de la propriété possédée différera d'un endroit à l'autre ; mais le travail et la solidarité corrigeront ces imperfections qui ne troubleront d'ailleurs pas l'harmonie d'une société où tout individu trouvera à travailler en homme libre et à satisfaire ses besoins.

Cela posé, savoir que les moyens de production appartiendront aux associations de travailleurs, expliquons-nous sur la constitution de celles-ci. Aujourd'hui, c'est l'individu propriétaire ou capitaliste qui organise la production, ou ce qui revient au même, délègue à des fermiers, entrepreneurs, banquiers, etc., l'organisation de la production dans le but de tirer un profit ou une rente de la propriété ; quant à la consommation, elle n'est pas organisée du tout, elle n'a pas d'organe propre, elle est dans un état chaotique ou du moins embryonnaire. Dans la société que nous, anarchistes, préconisons, l'organisation de la production et de la consommation résulterait du groupement spontané et de l'entente entre producteurs et consommateurs pour l'accomplissement des différents travaux et pour la satisfaction des différents besoins.

Ici, pour plus de clarté et d'exactitude, je prendrai pour guide le directeur du *Journal des Économistes*. — Dans un de ses ouvrages (*L'Évolution politique et la Révolution*, Paris, 1884, p. 387 et suiv.), M. de Molinari expose un vrai plan de réorganisation sociale, selon lequel le gouvernement deviendrait une « société libre d'assurances », et, quant aux communes, elles se transformeraient en compagnies immobilières. À ces compagnies, non-seulement M. de Molinari attribue la propriété des immeubles et du sol qui se trouveraient dans l'enceinte de la commune, mais aussi le pouvoir d'édicter des règlements de voirie et de salubrité, d'interdire ou isoler les entreprises dangereuses, incommodes ou immorales, d'établir un tarif minimum pour les omnibus et voitures de place et de reprendre la disposition des immeubles concédés aux sociétés particulières de pavage,

d'éclairage, etc., moyennant indemnité, dans les cas qu'on appellerait aujourd'hui d'utilité publique. M. de Molinari fait enfin, de ces compagnies immobilières, ou « libres entreprises de l'industrie, du logement et de ses attenances naturelles », le centre d'un système de sociétés par actions et nécessairement un pouvoir suprême, un petit gouvernement, un Etat en miniature.

La compagnie immobilière de la localité ferait, d'après M. de Molinari, paver les rues, établir des trottoirs, creuser des égouts, construire et décorer des squares : elle traiterait avec d'autres entreprises, maisons ou compagnies, pour la fourniture de l'eau, du gaz, de l'électricité, de la sécurité (Pinkerton détectives), des tramways, des chemins de fer aériens et souterrains, et ainsi de suite. Quelle puissance !

Les entreprises diverses que nous venons d'énumérer, seraient subordonnées à l'entreprise principale de l'exploitation immobilière et, je suppose que la subordination prendrait très souvent la forme concrète d'une redevance, et se révélerait également dans le choix des employés, dans la fixation des prix que ces services coûteraient au public, etc.

Ce serait une centralisation monstrueuse, dont nous ne pouvons nous faire une idée, qu'en pensant à l'Etat, ou du moins à la commune d'aujourd'hui, ajoutant à ses attributions politiques la gestion des propriétés et l'exploitation des industries et des commerces. Dans le cas le plus favorable, ces compagnies et respectifs directeurs et administrateurs seraient liés ensemble et formeraient un trust ou syndicat, avoué ou secret, qui exercerait le monopole et le despotisme le plus insupportable sur les malheureux obligés par leurs intérêts, habitudes ou attachements, à vivre dans le circuit de leur exploitation. La concurrence d'autres compagnies immobilières ou d'autres trusts de ce genre ne se ferait pas trop sentir, malgré la multiplicité des moyens de communication et la facilité des déplacements, car le système serait uniforme et les mêmes inconvénients se produiraient partout. Au surplus, plusieurs compagnies immobilières pourraient s'entendre et se syndiquer, comme je viens de le dire, et alors leur pouvoir sur la vie et sur le travail des habitants de leurs fiefs serait absolu, et il n'y aurait rien qu'elles ne puissent leur extorquer sous forme de loyers ou d'abonnements aux différents services.

Je ne discute le plan de M. de Molinari que pour en déduire le mien. Je constate donc que ce que propose M. de Molinari est déjà pratiqué dans le Canada et dans le Far West, avec cette différence que souvent le point de départ du monopole immobilier est le chemin de fer, dont la compagnie propriétaire accapare la terre environnante, pour y bâtir des maisons et peu à peu s'adonner directement ou indirectement à toutes les spéculations secondaires, y compris le commerce. Ailleurs, c'est l'industriel, le manufacturier, le propriétaire des mines qui a la propriété des logis où il case la population ouvrière de l'établissement ou de la mine, et on sait le parti qu'il tire de ce surcroît de puis-

sance pour accroître l'exploitation de l'ouvrier. Souvent encore l'exploiteur fournit non seulement le logement, mais aussi les aliments à ses ouvriers; et on a le *truck system*, dont on connaît également les douceurs. On voit que le monopole est un cercle vicieux: en partant de l'un ou de l'autre point, on aboutit toujours aux mêmes conséquences.

Mais, pourquoi (une fois la propriété privée écartée) ne mettrait-on pas toutes ces entreprises, logement, pavage des rues, éclairage, approvisionnement, etc., sur un pied d'égalité? Pourquoi, au lieu de les organiser par voie hiérarchique, ne les organiserait-on pas en fédération ou union? Pourquoi, enfin, cette suzeraineté d'une compagnie sur les autres? ces règlements, ces tarifs émanés de la compagnie immobilière, tandis qu'on parle (n'y a-t-il pas là une contradiction?) d'organisation fédérative ou union libre.

Ici, je suis obligé de citer les propres paroles de M. de Molinari. « En supposant, dit-il (p. 392-393) que la propriété et l'exploitation immobilières individuelles continuent de subsister à côté de la propriété et de l'exploitation actionnaires, malgré la supériorité économique de celles-ci, les différents propriétaires exploitants de la cité, individus ou sociétés, formeront une union pour régler toutes les questions d'intérêt commun, union dans laquelle ils auront une participation proportionnée à la valeur de leurs propriétés; cette union, composée de propriétaires, individus ou sociétés, ou de leurs mandataires, réglerait toutes les affaires de voirie, de pavage, d'éclairage, de sécurité par abonnement ou autrement, et elle se mettrait en rapport avec les unions voisines pour le règlement commun de ces mêmes affaires, en tant toutefois que la nécessité de cette entente se ferait sentir. Ces unions seraient toujours libres de se dissoudre ou de s'annexer à d'autres, et elles seraient naturellement intéressées à former les groupements les plus économiques pour pourvoir aux nécessités inhérentes à leur industrie. »

Dans ces lignes, le problème de l'organisation communisme-anarchiste est à demi résolu. Il ne reste qu'à substituer à la forme commerciale des sociétés en question, la forme coopérative, et doublement coopérative, en rapport avec la production et avec la consommation.

À la place des sociétés capitalistes, pour le logement, la voirie, etc.; et si vous voulez encore, pour la culture du sol, l'échange, etc.; — mettez des sociétés coopératives mixtes, de production et de consommation. Substituez, si vous voulez, dans le passage que je viens de citer, la satisfaction des besoins des sociétaires au tant pour cent que rapporterait chaque exploitation aux actionnaires de la compagnie, substituez la vie à l'industrie, l'homme à l'action, l'intérêt commun, le service mutuel et la solidarité entre sociétaires à la valeur des propriétés; et supprimez, oh! la dangereuse et absurde possibilité que la propriété et l'exploitation individuelle continuent de subsister à côté de la propriété et de l'exploitation collectives (car *ceci tuerait cela*); et nous tombons d'accord, moi, socialiste-anarchiste et M. de Molinari, économiste libertaire.

J'ai dit coopérative double ou mixte, de production et de consommation. En effet, les travailleurs associés consommeraient eux-mêmes les produits de leur travail, l'échange serait relégué à l'arrière-plan et deviendrait une exception; l'agriculture s'associerait à l'industrie, le travail manuel au travail intellectuel. Il n'y a de vérité mieux sentie que celle de la nécessité de l'intégration économique — que nous anarchistes, préconisons. Le travail pourrait être exécuté en grandes ou petites agglomérations; la consommation de même.

Les individus s'entendraient en tout cela, poussés par l'intérêt commun: ils donneraient à leur entente, si cela était nécessaire, une forme plastique et concrète dans un pacte social, librement contracté et à tout moment résiliable; ils se réuniraient pour débattre les affaires communes, s'aideraient des conseils ré-

ciproques, pourraient même vouloir confier telle tâche à tel individu plus compétent, pourvu qu'ils ne lui fissent, et ils n'auraient certainement pas raison de lui faire une position privilégiée dans l'association; enfin, ils régleraient leurs besoins et leur travail de façon à les faire balancer et dépenseraient leurs forces de la manière la plus utile à la collectivité.

Nous autres anarchistes, nous nous séparons des autres socialistes lorsqu'ils veulent organiser un Etat ouvrier, un Volksstaat, lorsqu'ils prétendent amener la classe ouvrière à son émancipation, par ce qu'on a justement appelé « le protectionnisme ouvrier ».

Nous demandons pour l'individu, dans la société future, la liberté de choisir ses associés, de faire des conditions, de résilier l'association, de s'adonner à un travail particulier, de satisfaire ses besoins particuliers et de la façon qu'il lui plaît; d'appartenir à plusieurs groupements à la fois sans être enrégimenté dans aucun; de s'entendre avec ses coassociés pour travailler plus aujourd'hui, moins demain. Une seule liberté ne doit pas exister dans une société civilisée — et en cela je crois que nous nous éloignons des économistes — la liberté d'exploiter l'homme, car alors la liberté, ou plutôt la tyrannie de l'un serait l'esclavage de l'autre. Le Salariat c'est l'esclavage; l'un sera hier demain autant que l'autre est censé l'être aujourd'hui. Certainement, il n'y aura, non plus pour les travailleurs de l'avenir, la liberté absolue de satisfaire, soit dans le travail, soit dans la consommation, tous leurs caprices possibles: il s'en faut de beaucoup qu'une telle société existe aujourd'hui, lorsque non-seulement l'ouvrier est condamné à un travail qui n'a pour lui pas d'attrait, mais lorsque nous sommes tous condamnés à consommer ce qu'on nous apporte, et sommes logés et nourris bien contre notre goût.

En fin de compte, la liberté n'est pas le don d'une loi ou d'un décret, mais bien du progrès moral de l'Humanité: avant d'être affichée sur les murs, elle doit être gravée dans les cœurs. Si l'homme veut être libre, il le sera dans une société telle que celle que nous préconisons (il ne peut pas l'être aujourd'hui). Absolument libre il ne le sera jamais. La liberté assise sur sa base, l'égalité des conditions; et celle-ci provenant à son tour, non d'une combinaison savante, ni de lois arbitraires, mais de l'association spontanée et libre des hommes. Voilà notre plan, s'il faut en avoir absolument un, sous peine de voir repousser par une fin de non-recevoir les aspirations les plus honnêtes et les principes les plus justes.

Quant aux objections, qu'on pourra toujours faire, par exemple au sujet des travaux pénibles, des fainéants, etc., elles ont tant de fois été réfutées, qu'il est vraiment inutile d'y insister. Après tout, je ne dis pas que celui qui veut toucher pour croire, ne sera pas admis dans le royaume des cieux, mais il doit prendre patience.

## Le Communisme

Il me semble que l'Anarchie n'a pas de raison d'être sans le Communisme. Car, de même que l'Anarchie est la négation de l'Autorité, le Communisme est la négation de la Propriété. Or, qui dit Autorité dit Propriété, et qui dit Propriété dit Autorité.

Si cette proposition est admise, la question est résolue en faveur du Communisme et doit rallier tous les indécis qui, dans leur amour sincère de la liberté, craignent de mentir à l'Anarchie en effaçant de son programme le droit de propriété auquel quelques-uns tiennent encore, tout comme d'autres pourraient vouloir maintenir l'Autorité sous le même prétexte.

Le droit de tout homme sur toute chose dépend de sa co-existence avec cette chose. Ce droit n'est limité que par la possibilité de l'exercer. Si, en effet, il n'y avait au monde

qu'un seul homme, cet homme aurait tous les droits sur tout ce qu'il y a sur la terre. Si au lieu de cet homme que nous nommerons Jean et qui posséderait tout ce qu'il y a sur la terre, il y en avait un autre qui s'appellerait Pierre, Pierre serait de même le maître de toutes choses. Mais si Jean et Pierre existaient tous les deux, la présence de l'un pourrait-elle priver l'autre d'une partie de ses droits? — On l'a prétendu jusqu'ici et c'est sur cette base que reposent les Gouvernements. — Mais nous, anarchistes, nous ne pouvons l'admettre. Nous croyons que tous ont les mêmes droits sur toutes les choses. C'est pourquoi ces droits ne sont pas collectifs, une part ne finit pas où l'autre commence, ils sont communs à tous et illimités; l'hypothèse émise ci-dessus, le monde entier appartenant à un seul homme, pourrait se répéter pour chaque individu en particulier. Nous avons tous les mêmes droits au banquet universel — mais ces droits sont indépendants les uns des autres, et nous n'avons pas tous les mêmes besoins; les communistes sont donc absolument opposés à la théorie qui consisterait à réunir les produits pour les répartir ensuite. Ils préfèrent prendre librement ce dont ils auront besoin sans qu'il puisse y avoir lutte à ce sujet, puisqu'il y a de tout pour tous et que tout est à tous.

Ainsi l'harmonie se fera naturellement, chacun vivra de plus en plus suivant ses goûts personnels, prenant garde de ne gêner en rien ceux des autres.

Le Communisme n'ayant d'autre objectif que l'égalité par la liberté, dans son acception la plus complète, on ne comprendrait pas que des anarchistes refusent de l'admettre.

Il me semble que le Communisme est l'idéologie de l'Anarchie, qui ne serait, sans lui, qu'une vaine théorie à laquelle on pourrait tout aussi bien préférer le Collectivisme.

Si la propriété participe de la nature de l'Autorité, comment les soi-disant anarchistes voudraient-ils la maintenir?

De même que les Autoritaires sont convaincus qu'en abolissant les lois nous laisserions le champ libre aux criminels, les partisans de la propriété se figurent sans doute qu'en l'abolissant, nous donnerions carrière aux paresseux et aux voleurs. Tandis que si, comme équivalant à « Fais ce que veux », nous ajoutons « à chacun selon ses besoins », nous énonçons un principe qui est à la fois l'expression et le résultat de la liberté absolue. Il est certain qu'il n'y a pas de vraie liberté tant que chacun n'aura pas tout ce dont il peut avoir besoin, et qu'avec ce régime de parfaite liberté seul, s'établiront entre la production et la consommation des rapports tellement étroits que chacun fera, sera et aura tout ce qu'il désire. — Et alors, il ne restera plus qu'à nous développer scientifiquement, à nous perfectionner, pour ainsi dire, en une sorte d'animal supérieur avec des facultés illimitées d'intelligence et de bonheur.

Melbourne.

## MOUVEMENT SOCIAL

### France

CHATEAUBENARD. — Le groupe *l'Homme libre*, profitant de la tournée de conférence que faisait le compagnon Tortelier dans le Midi, a organisé avec le concours de ce dernier, une grande conférence publique et contradictoire.

L'ordre du jour, « La Question sociale », a été développé par l'orateur avec clarté et précision. L'auditoire, composée de 5 à 600 personnes, parmi lesquelles beaucoup de femmes, a été tenu pendant deux heures sous le charme des idées émises par l'orateur.

Comme on le pense, aucun contradicteur ne s'est présenté pour réfuter les idées anarchistes.

Le compagnon Mollet se trouvant de passage dans notre localité a aussi pris la parole. Il a parlé au point de vue révolutionnaire et avec l'énergie qu'

caractérise les jeunes luttants, il a su soulever les braves enthousiastes de l'assemblée toute entière.

Pour la première fois, à Châteaurenard, grâce à l'initiative du groupe anarchiste, le peuple a pu écouter des idées de justice et de liberté et les bourgeois ont senti leur autorité diminuer.

Enhardi par ce premier succès, espérons que le groupe ne s'arrêtera pas en si beau chemin.

\*\*\*

PUGET-VILLE. — Le compagnon Mahon est venu faire ici une conférence le 22 février. Des citoyens des environs (Cuers, Pierrefeu) s'étaient joints à nous et il y avait bien 400 auditeurs. Mahon a bien développé la situation économique et morale de l'individu, ce qu'elle est et ce qu'elle pourrait être.

L'auditoire était très enthousiasmé et malgré des appels nombreux, personne ne s'est présenté pour contredire le camarade. Nous avons distribué plus de 400 brochures, *Père Peinard et Révolte*.

Le lendemain, conférence à Canoules, dans l'après-midi. Il n'y avait qu'une centaine de personnes, mais toutes très sympathiques.

\*\*\*

BOLÈNE. — Nous recevons aussi le compte-rendu d'une conférence faite par le compagnon Mollet sur l'Exploitation de la classe ouvrière et la Révolution. Les applaudissements qui ont à plusieurs reprises interrompu l'orateur, ont montré qu'il avait su trouver le chemin du cœur des auditeurs. Beaucoup d'ouvriers se rallient à nos idées.

\*\*\*

SAINT-ETIENNE. — Nous avons les meilleures nouvelles sur le résultat de la tournée de conférence de Tortelier. Depuis son passage à Marseille, il est allé à Bessèges, où il fit deux réunions, à St-Ambroix, pays ultra dévot et où la misère est extrême. Là, 700 personnes assistaient à la réunion et l'embryon du groupe anarchiste se développe maintenant.

Tortelier est ensuite allé dans le département de Vaucluse, où il est resté huit jours (Lagnes, L'Isle-sur-Sorgues, etc.). Puis à Romans, on voulait organiser une grande réunion au théâtre, mais il aurait fallu attendre au dimanche et Tortelier ne le put pas. Il n'y eut qu'une petite réunion de 200 personnes. Romans est une ville de 10,000 habitants, absolument ouvrière, la propagande y a été très bonne.

A Vienne, la conférence concert a complètement réussi. Les artistes du théâtre et de nombreux amateurs avaient prêté leur concours. Très belle après-midi pour le développement des idées.

Tortelier s'est ensuite rendu parmi les mineurs et métallurgistes de la Loire.

Réunion à Terrenoire, à Saint-Chamont, à Firminy, enfin à Saint-Etienne. Il y en aura encore au Chambon, à Sainte-Croix et à Rive-de-Gier. Dans toute cette contrée, il y a de nombreux groupes anarchistes, mais en plusieurs endroits, ils sont presque forcément secrets.

La grève générale est dans l'air, on n'attend guère que le signal des mineurs allemands et belges. Le règne des Rondet et autres politiciers est bien fini et les idées anarchistes trouvent beaucoup d'écho.

Malheureusement pour la propagande, notre ami est obligé de rentrer à Paris. Mais son voyage a donné un coup d'épaule à tous les groupes du Midi.

\*\*\*

ROMANS. — A l'occasion du passage de Tortelier dans notre ville qui a eu lieu plutôt que nous ne le pensions, nous avons organisé un peu à la hâte une réunion publique. Malgré le peu de publicité, 200 personnes environ s'étaient rendues à notre appel. Pour la première fois on a passé outre pour la formation du bureau et tout s'est passé avec l'ordre le plus complet. C'est avec un remarquable talent que le compagnon Tortelier a traité, au début de son discours le côté scientifique et philosophique des idées anarchistes; il a fait ensuite très habilement la critique du Parlementarisme, mais où il a été réellement éloquent, c'est surtout lorsqu'il a fait un tableau vraiment saisissant de ce que pourrait être la société anarchiste le lendemain de la Révolution, des applaudissements éclatent de tous les côtés de la salle. Il a dit ensuite que le meilleur moyen pour arriver à la Révolution, est la grève générale des corporations ouvrières; il a cité à ce sujet la grève des docks à Londres et celle des mineurs de Belgique et de Westphalie. Cette idée est accueillie par des applaudissements.

Lorsque l'orateur est descendu de la tribune, beaucoup lui demande s'il ne pourrait rester quelques jours de plus afin de nous permettre d'organiser une deuxième réunion dans une salle plus spacieuse. Malgré ces sollicitations, le compagnon Tortelier s'est vu contraint de nous quitter le lendemain, il était attendu à Vienne pour une conférence. Nous pouvons dire, malgré notre regret de n'avoir pu organiser plus en grand, que la journée a été bonne pour nos idées. Les bourgeois ont beau crier, rien ne peut désormais arrêter la marche rapide de l'ère de délivrance.

Depuis cette réunion, quelques gros ventrus se seraient émus, et voudraient, paraît-il, chercher un moyen pour barrer la route à nos idées; qu'ils se détrompent, s'ils croient en nous renvoyant des ateliers éteindre le flambeau révolutionnaire. Ils ne feront que l'activer davantage.

\*\*\*

LYON. — Dimanche 2 mars, nous avons eu une conférence du compagnon Tortelier, organisée par la fédération des chambres syndicales lyonnaises au profit des grévistes de Cours.

En dehors des compagnons, les chambres syndicales étaient venues en nombre entendre notre ami, qui après avoir fait le tableau et le procès de la société bourgeoise, préconise la grève générale, comme un des moyens les plus pratiques pour arriver à la Révolution. A chaque instant la salle montre par ses applaudissements que l'idée de la grève générale est absolument comprise, surtout lorsque le compagnon Dumas démontre que tous les centres miniers du bassin de la Loire, sont prêts à entrer dans le mouvement d'émancipation sociale par la grève générale.

La réunion se continuait dans d'excellentes conditions au point de vue de la propagande anarchiste, lorsque l'ex-compagnon Bernard est venu combattre la grève générale, prétendant que jamais une grève ne pourrait amener la Révolution, mais il oublie de faire connaître un moyen plus pratique; puis après s'être déclaré socialiste, il essaie de combattre les idées du compagnon Tortelier par des insinuations personnelles, rappelant qu'autrefois, à Paris, il avait déjà combattu Tortelier.

Celui-ci répond, il est vrai, qu'à une époque il était possibiliste, alors que Bernard, à la même époque, était anarchiste; mais qu'aujourd'hui lui est anarchiste et que Bernard a rétrogradé.

L'on pourrait ajouter aux paroles de Tortelier, que si l'ex-anarchiste Bernard est encore socialiste au Conseil des Prud'hommes, nous sommes en droit de croire que demain, étant conseiller municipal, il sera radical, si ce n'est opportuniste et que étant un jour député, il deviendra réactionnaire, c'est du moins ce que nous pouvons prévoir, vu ses idées rétrogrades actuelles.

En somme, bonne journée pour la propagande.

\*\*\*

BESSÈGES. — Le compagnon Tortelier a resté cinq jours à Bessèges où il a donné deux conférences. La propagande a bien marché.

Le 18, il en donnait une à Saint-Ambroix, canton au sud de Bessèges; c'était le premier orateur anarchiste qui passait dans cette localité. Il a été très applaudi et nous ne doutons pas qu'il y ait produit un bon effet.

\*\*\*

GANGES. — Plusieurs compagnons de notre groupe sont allés à Laroque faire une conférence en appuyant les idées sur la philosophie et les sciences naturelles; nos idées ont été écoutées avec sympathie. Mais ce qui nous rend principalement joyeux, c'est de voir les jeunes gens s'y attacher et déclarer que plus vite elles se réaliseront, mieux ça sera. Espérons que ça fera des propagandistes de l'idée.

\*\*\*

ALLEVARD. — Il y a quelques jours, le brigadier de gendarmerie entra dans un café et voulait imposer silence à un jeune homme qui chantait — prétendait le brigadier — une chanson prohibée. De ce fait une altercation surgit; le camarade après avoir demandé: « Et la liberté, qu'en faites-vous? » à une réplique gifla le brigadier.

— Maîtres! le respect de l'autorité s'en va...

### Autriche-Hongrie

VILLACH. — Grève de solidarité parmi les travailleurs de la fabrique métallurgique Seebach.

BACHEN. — Grève des travailleurs tisserands en soie de la fabrique Déri.

\*\*\*

Un député (un certain Herbst) a interpellé à la Chambre, le président des ministres, sur l'abolition de l'état de siège à Vienne. Le singe Taaffe lui a répondu que les choses vont sans doute mieux depuis quelques années, quoique il y ait la plus grande marge au droit de coalition des classes ouvrières; mais que cela ne permet pas encore d'abolir la loi contre les anarchistes.

Evidemment les autres bourgeois ont applaudi et écarté la motion.

\*\*\*

Les garçons boulangers s'agitent — toujours dans la légalité — pour avoir un sort meilleur. On peut s'imaginer dans quelles circonstances ils travaillent: 17 heures par jour, au minimum 15.

### Angleterre

LONDRES. — 470 grévistes de Hay's Wharf reçoivent maintenant 13 shelling (16 fr. 25) de subside par semaine.

Un meeting de 10,000 personnes a été tenu à Rower Hill, dimanche. Tom Mann, Ben Tillet, C. Graham, Keir Hardie, ont parlé.

Les travailleurs en cannes sont en grève à cause d'une menace de réduction de salaire. 350 nouveaux se sont réunis aux grévistes.

\*\*\*

LEEDS. — A Worsley, près de Leeds, 300 briquetiers se sont mis en grève pour augmentation de salaire. Des meetings ont eu lieu à Vicar's Croft, les dimanches 9 et 16 mars. Les socialistes Paylor, Siweney, Cockayne ont parlé.

### Algérie

Nous avons remarqué dans un des derniers numéros du *Tirailleur Algérien* une poésie franchement anarchiste: « C'était pas la peine de changer ».

Le *Radical algérien* publie aussi des articles qui sortent des politocaileries ordinaires.

Ce n'est pas un phénomène restreint à l'Algérie. Nous connaissons d'autres journaux et revues qui recherchent les collaborations anarchistes.

### Italie

Après 13 mois de prison préventive, a commencé le 26 février, le procès pour les faits du 8 février 1889. On se rappelle qu'à cette époque les affamés de Rome, après avoir attendu vainement du travail, bernés par les politiciens de tout genre et par d'innombrables promesses, à bout de ressources, la plupart maçons, que la crise venait de planter sans pain et sans gîte dans une ville malsaine; tous ces travailleurs se révoltèrent. Il y eut une émeute, la colonne serrée des va-nu-pieds marcha sur Rome comme une armée et se rua sur tout ce qu'elle trouva sur son chemin.

La révolte aurait sans doute eu des suites bien plus sérieuses et plus utiles au peuple, si des meneurs gâtés de fétichisme autoritaire et repus n'eussent pas prêché le calme et déconcerté la masse ouvrière. Enfin la révolte échoua sans même donner aux affamés le temps de se payer une boulotade, et beaucoup furent arrêtés, et parmi eux quelques camarades anarchistes. Ce procès est certainement un des plus importants et nous en donnons quelques extraits.

\*\*\*

Les accusés sont divisés en différents groupes selon le degré de leur responsabilité dans l'émeute.

Le premier appelé est Gnocchetti, serrurier, 32 ans. Voilà comme il se défend:

Le président. — Vous êtes accusé d'avoir excité les ouvriers à l'émeute les 6, 7 et 8 février.

L'accusé. — Le 7, j'étais à l'atelier. En sortant, je trouvais des ouvriers qui se dirigeaient en masse vers la Piazza Castello. Je les suivis. Arrivés à la place Cavour, un nommé Stagi prononça un discours prêchant le calme, en ajoutant que c'était le dernier effort pacifique. On nomma une commis-

sion. Mais plus loin je fus prié de parler et je dis que c'était honteux pour les travailleurs de demander en aumône du travail. J'ajoutais que comme la loi punit ceux qui portent atteinte à la propriété des autres, elle devrait aussi punir ceux qui entravent le droit au travail, qui est la seule propriété des travailleurs. Je conclus, qu'avant de mourir de faim, il fallait aller chercher le pain où il y en avait en abondance.

Le président. — Est-ce que cela vous paraît juste ?  
L'accusé. — Sans doute, tout le monde a le droit à l'existence....

Le président. — Est-ce vrai que pendant le discours des légalitaires vous faisiez des signes d'inquiétude ?

L'accusé. — Pas du tout : Je protestais seulement quand M. Stagi, commençant son discours, ôta son chapeau en disant messieurs..., messieurs à des affamés ! ?

Le président. — Cependant vous n'étiez pas un ouvrier affamé, vous gagniez votre vie.

L'accusé. — Evidemment ! Mais parce que j'avais mon ventre repu, moi, ce n'était pas une raison pour ne pas s'occuper de ceux qui l'avaient vide.

Le président. — Vous avez déclaré être communiste-anarchiste. Expliquez-vous ?

L'accusé. — Les anarchistes veulent l'abolition de la propriété individuelle pour y substituer la propriété commune ; à l'Autorité, ils veulent substituer l'Anarchie, qui en est la négation. Les principes de l'Anarchie sont le droit à la vie et le droit au travail, etc.

Vient ensuite l'interrogatoire de Stocchi, républicain et Cortonesi socialiste légalitaire, qui nient avoir excité la foule à la révolte.

D'autres sont accusés d'avoir pillé des magasins et d'avoir vendu des objets de valeur pris dans les boutiques de bijoutiers. Ceux-ci ne se réclament à aucun parti politique et tâchent de s'excuser de leur mieux.

Un jeune charbon, accusé d'avoir lancé un pain sur un sergent en le blessant, s'écrie : Si j'avais eu un pain, je l'aurais mangé plutôt que de le jeter comme ça. Un autre, un menuisier, nie absolument avoir pris part à l'émeute et dit qu'il a été délégué pendant 13 mois sans raison.

Tous se plaignent de la brutalité des agents, qui imposaient aux prisonniers la responsabilité des vols commis en leur partageant des objets ramassés dans le pillage général. Pour montrer comment les arrestations étaient faites, un des avocats de la défense fait remarquer qu'un agent en civil, fut arrêté aussi, et ne fut relâché qu'après s'être fait connaître.

Les témoins de l'accusation, on peut bien se l'imaginer n'apportent que des invectives contre les accusés. Ils sont tous des boutiquiers auxquels on a fait des dégâts depuis 200 jusqu'à 25,000 francs. L'un d'eux s'écrie que puisqu'il paye les impôts au gouvernement, celui-ci aurait dû protéger ses propriétés avec les 20,000 soldats qui se trouvent à Roue.

\*\*\*

En somme, quoique quelques-uns des accusés n'aient pas une attitude consciente et sérieuse d'hommes de parti, ce procès nous fait une impression tout à fait nouvelle.

Ce n'est plus la guerre du gouvernement contre une secte ou un parti politique, c'est la guerre déclarée de la Bourgeoisie toute entière qui vient accuser publiquement les prolétaires, anarchistes, socialistes, républicains ou simples malheureux ; qui les condamne, car elle est plus forte. Mais que les prolétaires deviennent conscients, qu'ils acquiescent une meilleure idée de leur droit et de leur force, et cette Bourgeoisie tombera à son tour sous le jugement populaire, et elle payera : non peut-être de ses membres, mais de sa propriété, de son exploitation, de ce qui constitue sa vie.

## PETITE CORRESPONDANCE

G. P. à Arras. — J'ai fait six mois à Pélagie. — Ai fait la commission. Il envoie ses amitiés à tous les camarades.

S. à Verviers. — Consultez la collection de la « Révolte », et vous y trouverez annoncées toutes les brochures parues à notre connaissance.

L. à Rabastens. — Oui. C'est une erreur. Avons expédiés broch. et chan.

J. L. à Lyon. — Les « Va-nu-pieds » ont été envoyés par la poste. — Renvoyons à nouveau.

V. B. à Puget-Ville. — Tout reçu.

Luigi Pavetti à Presso Cavana. — Le compagnon Peroncel demande si vous avez reçu lettre et paquet de journaux, expédiés il y a plus d'un mois. — Réponse.

Joannès à Pegon. — Ecris-moi chez Puillet, débitant, rue Louis Blanc, 21, à Lyon.

B. R. à Pierrefeu. — Plus de « Pestes ».

A. G. à Batilly. — Avez-vous reçu le colis ? — Où peut-on vous écrire ?

M. à Béziers. — Envoyez-vous ce que j'ai demandé ?

M. à Nîmes. — Les autres épuisées.

D. à Valence. — 2.50.

E. L. à Marseille. — Nous envoyons ce que nous possédons en fait de chants révolutionnaires.

E. G. à Paris. — Tortelier. — W. D. à Flixécourt. —

E. G. à Paris. — M. à Armentières. — L. à Alger. —

M. H. à Fourchambault. — J. P. à Mons. — A. à La

Fère. — N. à Chaux-de-Fonds. — B. à Verviers. — M.

à Nantes. — T. à Marseille. — B. rue Percire. — G. à

Valence. — F. à Amiens. — F. et C. à Nantes. — A. R.

à Mirepoix. — M. à St-Etienne. — Reçu timbres et

mandats.

## CONVOCATIONS

Dimanche 16 mars, salle Horel, 13, rue Aumaire, à 1 h. 1/2 du soir, Grande Matinée. Conférence par Louise Michel. Entrée 25 centimes.

AMIENS. — Les groupes anarchistes d'Amiens vous invitent à la soirée familiale privée, qui aura lieu le 16 mars, à 8 heures du soir, salle Lévêque, faubourg de la Hotoie, 64.

Ordre du jour : 1. La Commune de 71 ; 2. Les lois de la Nature ; 3. Pourquoi nous disons ni Dieu ni Maître ; 4. Chants et poésies, par divers compagnons ; 5. Tombola de 50 lots, consistant en divers volumes, brochures et journaux.

Entrée : 15 centimes. L'entrée donnera droit à un billet de tombola.

Les anarchistes du quartier Charonne peuvent venir se réunir au nouveau local si ça leur convient. Les réunions ont lieu tous les samedis, 149, rue d'Avron.

Le groupe de Charonne invite la population de Charonne à assister à la soirée familiale qui aura lieu le dimanche 16 mars, à l'occasion du 18 Mars, suivi de chants révolutionnaires.

Les camarades anarchistes qui ont les œuvres de Darwin, seraient bien obligeants de vouloir les prêter au groupe de Charonne pour quelque temps.

CHAMON. — Les compagnons du Chambon, Ricamarie, Firminy, sont priés de venir fêter l'anniversaire du 18 Mars 1871, au Chambon, café Bayon, place Grenette, le dimanche 23 Mars, à 2 h. de l'après-midi. Tous les Socialistes sans distinction d'école, sont spécialement invités. Sujet de la soirée : la Commune de 71. Pourquoi nous sommes Anarchistes. Poésies, chants, grande Tombola.

TROYES. — Les anarchistes de Troyes et de la banlieue se préparent à fêter dignement l'anniversaire du 18 Mars 1871. Dans leur dernière réunion ils ont décidé d'organiser, pour le mardi 18 Mars 1890, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle du Calé des Boulevards, une grande soirée familiale, avec punch, conférence, chants et déclamations socialistes suivies d'une tombola composée de 10 lots.

L'ordre du jour porte : « 1<sup>er</sup> La journée du 18 Mars ; son action au point de vue révolutionnaire, ses suites et ses conséquences ; 2<sup>e</sup> ce que sont devenus les membres de la Commune. »

Pour terminer cette belle soirée, un groupe de chanteurs entonnera la marche révolutionnaire des Niveleurs Troyens, intitulée : Les Niveleurs sont là ! L'entrée est de 50 centimes, donnant droit à une consommation et à un billet de tombola.

ROANNE. — Les groupes anarchistes de Roanne organisent pour le samedi 22 courant à 8 h. du soir, une grande soirée familiale en l'honneur des assassinés de la Commune (1871). Tous les lecteurs de la Révolte et des journaux socialistes y sont invités. On peut se procurer des cartes chez le compagnon J. Demure, 32, rue de Clermont et chez tous les anarchistes militants de Roanne, les cartes indiquent le lieu de réunion.

Ordre du jour : 1<sup>er</sup> L'assassinat de 1871.

2<sup>e</sup> La bourgeoisie devant le mouvement révolutionnaire.

3<sup>e</sup> Tombola affectée à une œuvre socialiste.

SAINT-ETIENNE. — En vue de donner une nouvelle extension à la propagande qui doit suivre le mouvement intense du réveil de l'esprit de révolte qui a lieu au sein de la population ouvrière de notre région, un nouveau groupe se constitue sous le nom de groupe : la Bibliothèque matérialiste.

Le groupe a pour but d'organiser une bibliothèque, des cours d'étude et des causeries scientifiques contradictoires qui auront pour effet de vulgariser les connaissances et les arguments si nombreux que fournit la science actuelle à la défense de l'idée

anarchiste, qui est autant la conclusion du développement scientifique et intellectuel de notre époque que celle du mouvement économique et politique qui pousse le peuple à son affranchissement par la Révolution.

Le groupe convoque tous ses adhérents et les invités à la réunion qui aura lieu le mardi 18 mars, à 8 h. du soir, 25, rue Neuve.

Ordre du jour :

1<sup>er</sup> Location d'un local ;

2<sup>e</sup> Causerie sur le 18 mars ;

3<sup>e</sup> Etude de l'organisation des causeries suivantes sur la théorie matérialiste.

AVIGNON. — Toutes les compagnons sont avisés que des soirées de famille et conférences contradictoires ont lieu tous les samedis à 8 heures 1/2 du soir au 1<sup>er</sup> étage du café des Mille Colonnes. Ils sont instamment priés d'être exacts autant que possible et d'amener tous ceux qui ont à cœur l'étude des questions sociales. Déjà 2 conférences ont eu lieu qui ont obtenu un grand succès. Une soirée de famille et un punch fraternel, réunira le dimanche 18 mars, au même local, tous les socialistes qui voudront célébrer l'anniversaire du 18 mars.

BRUXELLES. — Lundi 17 Mars, à l'occasion de l'anniversaire de la Commune, grand concert-spectacle, suivie de redoute, à 8 heures du soir, en la grande salle Rubens, rue des Brigittines. Carte prise d'avance, 0, 15 ; au bureau, 0, 30.

Groupe international d'étudiants anarchistes. — Réunion amicale le mercredi 19 mars, au local convenu. Ordre du jour : Les bases de l'Anarchie.

Soirée familiale anarchiste à l'occasion de l'anniversaire du 18 Mars 71. — Dimanche 16 Mars, à 8 h. 1/2, salle Normand, 92, boulevard Menilmontant (au 1<sup>er</sup> étage). Conférence par le compagnon Malato, sur le mouvement révolutionnaire du 18 mars, suivie de chants et poésies révolutionnaires. Entrée libre.

Les fils de la Terre, groupe naturaliste. — Réunion tous les mercredis, rue de Belleville, 27, à 8 h. 1/2.

SAINT-CHAMOND. — Les groupes de Saint-Chamond, d'Iyeux, de Saint-Martin en Coailleur, de Jullien-en-Jarez, de Saint-Paul-en-Jarez, de l'Herme et de Grand-Croix, sont convoqués en assemblée générale, au local du groupe de Saint-Chamond le samedi 22 mars.

Urgence. Communications diverses.

MARSEILLE. — Les compagnons de Marseille et de la banlieue sont invités à assister au Punch-Conférence suivie de chants et poésies révolutionnaires, qui aura lieu le mardi 18 mars à 8 h. 1/2 du soir, cours Balzunce, 14, au 1<sup>er</sup> étage. Prix du Punch 40 cent.

On peut se procurer des cartes au groupe 1, Boulevard des Dames.

LEVALLOIS-PERRET. — Anniversaire du 18 Mars. — Grande soirée familiale organisée pour le dimanche 16 Mars, par les groupes Communistes-Anarchistes. La Révolte et la Solidarité de Levallois-Perret, Salle Mézerette, 86, rue Gravel, à 8 h. du soir.

Discours et chants révolutionnaires. Les Citoyennes sont instamment priées d'y assister. Entrée libre et gratuite.

A l'occasion de l'anniversaire du 18 mars, le groupe le Réveil du XV<sup>e</sup> organise une grande soirée familiale pour le dimanche 16 mars, à 8 h. 1/2 du soir, Salle Sourou, 97, rue Javel. Conférence par le compagnon Emeri Dufoug.

Chants et poésies.

Anniversaire du 18 Mars. — Les anarchistes du XIX<sup>e</sup> et le groupe des travailleurs-communistes du Canton de Pantin, organisent pour le samedi 15 Mars à 9 h. du soir, Salle Jouannaud, 32, rue du Pré Saint Gervais, Place des Fêtes (Belleville), une soirée familiale au profit de l'achat d'une presse.

Conférence par un ancien membre de la Commune. Chant et poésies révolutionnaires. Entrée libre.

SUISSE. — Les anarchistes de notre région ont décidé qu'à l'occasion de l'anniversaire du 18 Mars, ils se rencontreront à la Chaux-de-Fonds, le dimanche 23 courant et non le 22 comme cela avait été écrit par erreur à quelques groupes.

L'assemblée sera privée, cependant tous les compagnons sont priés d'inviter leurs amis et connaissances.

Le Gérant : J. GRAVE.

Paris. — Imprimerie J. GRAVE, 17, rue de l'Ecluse.